



UHC Life Course Cluster

Principaux domaines d'action pour améliorer le rapportage des naissances, des décès et des causes de décès

Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique

Contexte

- Actuellement, de nombreuses naissances et la majorité des décès qui surviennent en Afrique ne sont pas enregistrés.
- Cela affecte la capacité des pays africains à comprendre la dynamique de leur population et à la planifier de manière adéquate.
- Les pays africains ont donc la responsabilité fondamentale de développer et de renforcer les systèmes et les capacités pour rapportage des naissances, des décès et des causes de décès, ainsi que l'analyse, la communication et l'utilisation des informations.

Où se situent les principales lacunes ?

- ***Les défis liés à la gouvernance :***
 - l'absence ou l'application insuffisante, dans de nombreux pays africains, de l'obligation légale de déclarer une naissance ou un décès, ainsi que la cause du décès.
 - Absence de politiques spécifiques exigeant du personnel médical qu'il détermine et signale la cause du décès
 - Le secteur de la santé ne joue qu'un rôle central ou prépondérant dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.
 - Investissements limités dans le CRVS et le système d'information sanitaire en général
 - Nombre insuffisant d'agents de santé disposant de connaissances fonctionnelles, de compétences, d'expertise et d'intérêt pour la certification médicale et le codage de la cause du décès
- ***Défis liés aux systèmes de production de données et d'informations :***
 - Des systèmes basés sur le papier qui sont encombrants
 - Fragmentation des efforts de collecte et de communication des données
 - Capacité limitée d'analyse des données sur les naissances et la mortalité

Actions proposées

- Réviser et mettre à jour les cadres juridiques afin d'améliorer l'enregistrement des décès (et des naissances) et les statistiques.
- Renforcer le rôle central ou prépondérant des ministères de la santé dans la gestion des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.
- Veiller à ce que les plans stratégiques, les politiques et les cadres d'architecture des données soient à jour.
- Renforcer les investissements dans les systèmes de rapportage des naissances, des décès et des causes de décès
- Veiller à ce que les travaux des partenaires sur les données relatives à la mortalité soient harmonisés et alignés sur les priorités nationales.
- Impliquer les instituts nationaux dans la production, l'analyse et la promotion de l'utilisation des données de mortalité
- Tirer parti des innovations en matière de technologie numérique
- Mettre en œuvre la certification médicale et le codage des causes de décès dans toutes les structures sanitaires où il y a des médecins et un instrument d'autopsie verbale dans les communautés et dans les structures sanitaires où il n'y a pas de médecin.
- Renforcer la surveillance de la mortalité :
- Développer et institutionnaliser les compétences pour l'analyse des données de mortalité.

Le soutien que vous pouvez attendre de l'OMS

- Soutien technique à la mise en œuvre des activités
- Formation visant à améliorer les compétences et les connaissances des agents de santé en matière de collecte, d'analyse et de communication d'informations sur les naissances, les décès et les causes de décès.
- Plaidoyer, par exemple, pour le renforcement des investissements dans les systèmes et les capacités de notification des naissances, des décès et des causes de décès.
- Outils, normes et guides : Les outils suivants sont actuellement à la disposition des pays :
 - Classifications de référence au sein de l'OMS-FIC - CIM 11, CIF et ICHI
 - Un outil électronique basé sur la CIM 11 pour la certification médicale et le codage des causes de décès - mis en œuvre dans l'environnement DHIS 2
 - Un outil en ligne pour former les médecins à la certification médicale de la cause du décès
 - Le formulaire international du certificat médical de cause de décès - pour la détermination médicale de la cause du décès
 - L'autopsie verbale pour déterminer la cause probable du décès - utilisée lorsqu'il n'y a pas de médecin.
 - L'outil DORIS (WHO Digital Open Rule Integrated Cause of Death Selection) pour une sélection automatisée de la cause sous-jacente du décès.
 - ANACOD 3 (Analysing Mortality and Causes of Death 3) - pour l'analyse des données de mortalité
 - Un guide succinct pour la surveillance de la mortalité - déjà partagé avec les pays



Merci de votre attention.